

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Bureau International du Travail (BIT),
Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale (BSR/AC)
Projet PRO 169

Titre du poste: Coordonnateur national du projet
Titre du projet: Promotion de la politique de l'OIT auprès
des peuples indigènes et tribaux
Numéro du projet: INT/00/M01/DAN
Niveau du poste: NO.A
Durée du projet: 2 ans
Contrat: Contrat à durée déterminée : 3 mois
probatoires -Prolongation après évaluation.
Lieu d'affectation: Yaoundé, Cameroun

Informations générales

Avec l'appui technique du siège et du Bureau sous régional de l'OIT pour l'Afrique centrale, dans le cadre de l'accord entre l'OIT et DANIDA concernant la promotion des droits et la réduction de la pauvreté des peuples indigènes et tribaux, le présent projet a pour objectif global de contribuer au développement, à l'adoption et à la mise en oeuvre de la législation, des politiques et des programmes qui intègrent les droits, ainsi que les besoins et priorités de ces peuples. L'atteinte de cet objectif sera basée sur les principes de consultation et de participation. Les activités du projet seront mises en oeuvre par les partenaires aux niveaux local et national, y compris les organisations des peuples indigènes et tribaux, les partenaires gouvernementaux, et les organisations non gouvernementales.

Le coordonnateur national du projet travaillera sous la supervision de la directrice du bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique centrale, en collaboration avec le spécialiste des normes internationales du travail ainsi qu'avec l'ensemble du personnel technique de ce bureau. Le coordonnateur national recevra également un appui technique du projet PRO 169 à Genève à qui il rendra directement compte.

Attributions et responsabilités

Le coordonnateur national du projet entreprendra les tâches suivantes :

Tâches générales :

- 1) Assurer la liaison et la coordination avec les institutions gouvernementales, les organisations des peuples indigènes

et tribaux, les agences bilatérales et multilatérales, les organisations non gouvernementales, les institutions de recherche et autres organisations travaillant sur les questions concernant les peuples indigènes et tribaux au Cameroun.

- 2) Selon la demande et en concertation avec les spécialistes, fournir aux partenaires du projet des conseils basés sur la Convention 169.
- 3) Fournir des conseils et informations dans le cadre du travail général de l'OIT sur les questions concernant les peuples indigènes et tribaux, par exemple, en apportant des contributions aux travaux du Groupe inter-agences de soutien à l'instance permanente des Nations Unies sur les questions des autochtones ou par des contributions aux publications thématiques, par la documentation de bonnes pratiques et autres.
- 4) Participer aux réunions nationales ou régionales sur les questions autochtones, et y représenter souvent l'OIT.

Tâches liées aux activités nationales

- 5) Faciliter - à travers un projet de renforcement de capacité - la mise en oeuvre et le suivi des conclusions de l'atelier national de l'OIT sur les questions des peuples indigènes et tribaux au Cameroun.
- 6) Identifier et répondre aux besoins de renforcement de capacité des partenaires du projet.
- 7) Faciliter le travail du Comité de suivi du projet.
- 8) Préparer les termes de référence détaillés pour les partenaires du projet - pour approbation par PRO 169 à Genève et le Bureau sous-régional de l'OIT à Yaoundé.
- 9) Assister les partenaires d'exécution du projet dans la formulation des plans de travail et des budgets pour discussion par le comité de suivi du projet.
- 10) Suivre la mise en oeuvre des activités confiées aux différents partenaires du projet.
- 11) Fournir des conseils techniques aux partenaires du projet en matière de gestion des projets, y compris : les méthodologies pour l'identification participative des priorités pour les projets, la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation des projets.

- 12) Fournir des appuis aux partenaires du projet en se basant sur la Convention 169 ; par exemple en développant des supports de formation.
- 13) Assurer la réception et l'analyse régulière des rapports et les comptes des partenaires du projet.
- 14) Suivre les comptes des partenaires du projet et s'assurer que les rapports financiers sur les dépenses sont préparés et présentés selon les règles de l'OIT.

Tâches ayant une orientation régionale

- 15) Assurer la coordination et les synergies avec d'autres projets régionaux ou internationaux sur les questions des peuples indigènes et tribaux.
- 16) Représenter l'OIT aux réunions régionales sur les questions autochtones, selon les besoins.
- 17) Entreprendre d'autres tâches liées aux questions régionales, si nécessaires.

Coordination

- 18) Développer et maintenir des mécanismes de coordination avec le BSR et d'autres départements de l'OIT, afin d'assurer les synergies entre les différentes initiatives de l'OIT ayant une pertinence pour les peuples indigènes et tribaux.
- 19) Préparer sur une base régulière les rapports d'avancement (techniques et financiers), et autres rapports sur les activités du projet.
- 20) Suivre toutes les opérations financières du projet, et préparer des projets de budget. Suivre les dépenses du projet en rapport au plan de travail établi.
- 21) Développer et assurer la synergie entre les activités du projet et celles des autres acteurs ou partenaires ayant des initiatives en faveur des peuples indigènes et tribaux, aux niveaux local ou national.

Compétences

Éducation: Diplôme universitaire avancé dans une branche pertinente comme le droit international, les sciences sociales, les études de développement ou

autre sujet pertinent, ou, équivalent en expérience de travail.

Expérience: Le candidat devra avoir :

- * au minimum 5 ans d'expérience de travail sur les questions des peuples indigènes et tribaux et avec ces peuples.
- * une bonne connaissance et expérience en matière des normes internationales, des droits de l'homme et les droits des peuples autochtones/indigènes et tribaux.
- * des connaissances en communication interculturelle et un respect fondamental pour les cultures des peuples indigènes et tribaux.
- * une bonne maîtrise de la gestion des projets, y compris les méthodologies et approches participatives au développement, ainsi que des fonctions administratives et financières.
- * des connaissances approfondies de la situation des peuples indigènes et tribaux au Cameroun.

Connaissances Aptitude rédactionnelle avérée en anglais et français.

Linguistiques La connaissance d'une langue des peuples indigènes et tribaux du Cameroun sera un avantage.

Compétences Aisance dans la communication orale et écrite ; Bonne maîtrise des outils informatiques et l'Internet.

Conditions:

Contrat à durée déterminée : 3 mois au début ; prolongation de contrat après évaluation, sur la base des contrats de 12 mois, selon les revues.

Procédure de recrutement

Le recrutement se déroulera en deux étapes :

- une phase de présélection sur étude de dossiers,
- une phase de sélection à l'issue de tests écrits et d'entretiens avec un jury.

Seuls les candidats retenus à l'issue de la première phase seront contactés pour la suite de la procédure. Ils devront dès lors présenter les originaux ou copies certifiées conformes de leurs diplômes et attestations.

Dépôt de candidatures

Le dossier de candidature comprendra une lettre de motivation écrite en français ou en anglais, adressée à Madame la Directrice du Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique centrale, un curriculum vitae. **La date limite de dépôt des dossiers de candidatures au bureau du courrier est fixée au jeudi 4 mai 2006, au plus tard, à 13h00, à l'adresse ci-après.**

Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique centrale
BP. 13 Yaoundé - Cameroun.
Sis Ancienne Direction SOTUC
Vers le lycée de Nkol-Eton